SÉANCE ORDINAIRE 10 AVRIL 2012

Cent soixante-cinquième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10e jour du mois d'avril 2012 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Luc Mercier, Erminia Merlo, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres

présences :

Madame Claude Boivin, directrice générale;

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications; Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire:

Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux ieunes:

Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;

Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines; Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences:

Mesdames les commissaires : Monique Brière, Magda Farès, Johanne Ouellette Langlois et Annik Tomlinson.

Monsieur le commissaire : Claude Monty.

Autre absence :

Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

01. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR.12.04.10 001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

O6.1 Contrat de location de véhicules en lien avec la formation d'attestation d'études professionnelles pour conduite d'autobus (document SREAFP 12.04.10-06.1).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 Adoption de l'ordre du jour.
- 03 Période de questions du public.

- O4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 mars 2012 (document SG 12.04.10-04.1).
- O4.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 19 mars 2012 (document SG 12.04.10-04.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
- 04.3.1 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Demande de lui soumettre au moins deux candidatures afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 04.4 Mot de la présidente.
- O4.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissements (documents SG 12.04.10-04.5, SG 12.04.10-04.5c).
- O6.1 Contrat de location de véhicules en lien avec la formation d'attestation d'études professionnelles pour conduite d'autobus (document séance tenante SREAFP 12.04.10-06.1).
- 08.1 Engagement (document RH 12.04.10-08.1).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 février 2012 pour un montant de 3 416 292,10 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2012-04-10 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 mars 2012 pour un montant de 3 184 540,69 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2012-04-10 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 21 mars 2012 pour un montant de 727 631,37 \$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-04-10 09.3).
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 mars 2012 pour un montant de 4 559 527,90 \$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-04-10 09.4).
- 09.5 Vente pour taxes MRC Rouville le 14 juin 2012 (document RH 12.04.10-09.5).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Réfection de l'enveloppe École Dr-Alexis-Bouthillier (document séance tenante: RM 12.04.10-10.1.1).
- 10.1.2 Réfection partielle des fondations et du pavage de la cour extérieure École Napoléon-Bourassa (document RM 12.04.10-10.1.2).
- 10.1.3 Aménagement d'un trottoir et d'une barrière Polyvalente Marcel-Landry (document RM 12.04.10-10.1.3).
- 10.1.4 Réfection des salles de toilettes École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (document RM 12.04.10-10.1.4).
- 10.1.5 Réfection des salles de toilettes École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) (document RM 12.04.10-10.1.5).
- 10.1.6 Rénovation des murs du gymnase Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 12.04.10-10.1.6).
- 10.1.7 Réfection de salles de toilettes (A-1-014 et A-2-008) École Notre-Dame-du-Sourire (document RM 12.04.10-10.1.7).
- 10.1.8 Optimisation des systèmes de régulation École des Prés-Verts (document RM 12.04.10-10.1.8).
- 10.1.9 Optimisation des systèmes de régulation École Saint-Blaise (document RM 12.04.10-10.1.9).
- 10.1.10 Remplacement de l'unité de ventilation du gymnase École de Richelieu, édifice Curé-Martel (document RM 12.04.10-10.1.10).
- 10.1.11 Réaménagement locaux C-217 et C-218 École professionnelle de Métiers (document RM 12.04.10-10.1.11).
- 10.1.12 Réfection des salles de toilettes Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 12.04.10-10.1.12).
- 10.1.13 Réfection de services sanitaires École Saint-Eugène (document RM 12.04.10-10.1.13).

- 10.1.14 Réfection des vestiaires et de la plage de la piscine (céramique) École Marie-Rivier (document RM 12.04.10-10.1.14).
- 10.1.15 Réfection Enveloppe du bâtiment École Saint-Joseph (Lacolle) (document RM 12.04.10-10.1.15).
- 10.2 Location d'espaces 2012-2013 (documents RM 12.04.10-10.2).
- 10.2.1 Renouvellement du bail Location de l'aréna Marcel-Larocque Inc. (document RM 12.04.10-10.2).
- 10.2.2 Renouvellement du bail Location de modulaires (Centre Saint-Edmond et Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot) (document RM 12.04.10-10.2).
- 11 Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Jacques Lanciault, président du syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dépose séance tenante aux membres du Conseil des commissaires, des documents en lien avec les préoccupations des instances syndicales en ce qui a trait aux conditions de travail de certains techniciens en éducation spécialisée.

Les préoccupations concernent principalement la précarité de certains postes occupés par des techniciens en éducation spécialisée ainsi que les difficultés à retenir une main-d'œuvre qualifiée et qui occasionnent des conditions de travail difficiles. Le syndicat souhaite que la Commission scolaire crée davantage de postes à temps complet.

Monsieur Yves Fortin, vice-président du syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, présente et commente les documents déposés séance tenante et met en contexte le travail et les préoccupations des techniciens en éducation spécialisée. Il demande aux membres du Conseil des commissaires de tenir compte desdites préoccupations lors de l'adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien, pour la prochaine année scolaire. Il précise que son intervention et celles de ses collègues visent à informer les membres du Conseil des commissaires de ces préoccupations, en vue d'améliorer les conditions d'emploi des techniciens en éducation spécialisée.

Madame Charron, technicienne en éducation spécialisée, sensibilise les membres du Conseil des commissaires au travail réalisé par les techniciens en éducation spécialisée et mentionne que le personnel de ce corps d'emploi souhaite être reconnu, et ce, en lien avec les besoins des élèves.

Madame Fabienne Chapuis, technicienne en éducation spécialisée à l'école Bruno-Choquette, mentionne que la précarité d'emploi des techniciens en éducation spécialisée fait en sorte qu'à certaines occasions, ils ne peuvent s'impliquer activement sur des programmes qui pourraient les concerner.

04.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL</u> DES COMMISSAIRES DU 12 MARS 2012 (document SG 12.04.10-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 mars 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 MARS 2012</u> (document SG 12.04.10-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 19 mars 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance:

HR.12.04.10 003

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 19 mars 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 mars 2012 et la séance d'ajournement du 19 mars 2012.

04.3 CORRESPONDANCE

04.3.1 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Demande de lui soumettre au moins deux candidatures afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

04.3.1 <u>CANDIDATURES POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU</u>

Considérant que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que ces derniers sont administrés par un conseil d'administration dont un des membres est choisi parmi les personnes proposées par les commissions scolaires du territoire concerné;

Considérant que le mandat de la représentante des commissions scolaires siégeant au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu arrive à échéance;

Considérant la demande formulée par madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'effet de lui soumettre des candidatures afin de combler ce poste;

HR.12.04.10 004

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

De soumettre la candidature de madame Annik Tomlinson, commissaire à la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De soumettre la candidature de madame Lise Soutière, commissaire à la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 12 mars 2012.

04.5 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS (documents SG 12.04.10-04.5, SG 12.04.10-04.5a, SG 12.04.10-04.5b et SG 12.04.10-04.5c)

Considérant qu'en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, à chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles:

Considérant les consultations menées auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi qu'auprès du Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant que par la suite et compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

Considérant les consultations menées auprès de Comité de parents de la Commission scolaire, eu égard à la liste de ses écoles et aux actes d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2012-2013 et ce, tel que prévu à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les consultations menées auprès des conseils d'établissements de la Polyvalente Chanoine-Armand, du Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot et du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot à l'égard des locaux mis à leur disposition:

Considérant les consultations menés auprès du conseil d'établissement de l'école du Pélican à l'égard des locaux mis à leur disposition;

Considérant le projet de modification aux services éducatifs dispensés à l'école Crevier afin d'inclure à l'acte d'établissement de cette école, la deuxième année du premier cycle du primaire;

Considérant le document d'intention adopté par le Conseil des commissaires le 13 février 2012, exposant les critères retenus ainsi que les éléments factuels qui justifiaient cette orientation (HR 12.02.13-003);

Considérant l'avis public publié dans certains journaux du territoire à l'effet d'informer la population de l'intention de modifier les services éducatifs dispensés à l'école Crevier ainsi que du calendrier de consultation publique que la Commission scolaire entendait mener;

Considérant que de façon plus particulière, le Comité de parents, le Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les conseils d'établissements concernés, les instances syndicales ainsi que les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) touchés ont été invités à assister aux séances publiques d'information ainsi qu'à faire connaître leur avis à l'occasion des audiences publiques de consultation;

Considérant qu'aucun avis n'a été déposé dans le cadre de ce projet et que la Commission scolaire a publié un avis public à l'effet qu'en conséquence, elle ne tiendrait pas d'audiences publiques;

HR.12.04.10 006

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

QUE soient adoptés :

- ✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2012-2015, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 12.04.10-04.5a;
- ✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2012-2013, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 12.04.10-04.5b;
- ✓ Les actes d'établissements des écoles et des centres pour l'année 2012-2013, et ce, tel que décrit au document SG 12.04.10-04.5c.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CONTRAT DE LOCATION DE VÉHICULES EN LIEN AVEC LA FORMATION D'ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES POUR CONDUITE D'AUTOBUS (document séance tenante : SREAFP 12.04.10-06.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières offre la formation d'attestation d'études professionnelles pour conduite d'autobus;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a besoin de véhicules (autobus) afin de pouvoir offrir cette formation, et ce, pour un nombre d'heures estimé à plus ou moins neuf cents (+ 900);

Considérant la validation faite que le Centre de Formation en Transport Routier ne dispose que d'autobus adaptés et urbains;

Considérant que l'entreprise Veolia possède les installations nécessaires pour l'entretien des véhicules (carburant, entretien, réparation, salle de toilettes, salle de repos, etc.) et qu'elle met à notre disposition ces dits locaux;

Considérant que l'entreprise Veolia est située à Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant que l'entreprise Veolia est disposée à louer des autobus à la Commission scolaire des Hautes-Rivières à des taux compétitifs;

Considérant que la dépense estimée pour ce contrat est supérieure à 25 000 \$ et inférieure à 100 000 \$, et qu'en vertu de la *Politique d'acquisition de biens et services* en vigueur à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, un appel d'offres sur invitation auprès de 5 fournisseurs serait nécessaire à moins d'une autorisation du Conseil des commissaires:

HR.12.04.10 007

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser la directrice générale, à la suite d'un processus de négociation de gré à gré, à procéder à la location d'autobus avec le transporteur Veolia. Le montant sera de plus ou moins 45 000 \$ (taxes en sus) pour un nombre d'heures estimé à plus ou moins neuf cents (<u>+</u> 900) et comprendra la location des véhicules, la fourniture du carburant, l'entretien des véhicules ainsi que la possibilité de disposer de certains locaux.

Adopté à l'unanimité.

08.1 **ENGAGEMENT** (document RH 12.04.10-08.1)

HR.12.04.10 008

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marilyn Monette soit engagée pour un poste régulier à temps plein (28 heures par semaine) d'agente de réadaptation à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et au Centre d'éducation des adultes La Relance, et ce, à compter du 2 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

09.1 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 29 FÉVRIER 2012 POUR UN MONTANT DE 3 416 292,10 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR YVON PINEAULT (document RF 2012-04-10 09.1)</u>

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 février 2012 pour un montant de 3 416 292,10 \$ vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2012-04-10 09.1).

09.2 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 MARS 2012 POUR UN MONTANT DE 3 184 540,69 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR YVON PINEAULT (document RF 2012-04-10 09.2)</u>

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 mars 2012 pour un montant de 3 184 540,69 \$ vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2012-04-10 09.2).

09.3 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 21 MARS 2012 POUR UN MONTANT DE 727 631,37 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME LYNDA TESSIER</u> (document RF 2012-04-10 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 21 mars 2012 pour un montant de 727 631,37 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-04-10 09.3).

09.4 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 MARS 2012 POUR UN MONTANT DE 4 559 527,90 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME LYNDA TESSIER (document RF 2012-04-10 09.4)</u>

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 mars 2012 pour un montant de 4 559 527,90 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-04-10 09.4).

09.5 <u>VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 14 JUIN 2012</u> (document RH 12.04.10-09.5)

HR.12.04.10 009

Il est proposé par monsieur Jacques Darche:

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la *Loi sur l'instruction publique*, pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la municipalité régionale de comté de Rouville le 14 juin 2012, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite municipalité tienne compte de nos réclamations lors de la préparation de sa liste.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 <u>RÉFECTION DE L'ENVELOPPE - ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER</u> (document séance tenante: RM 12.04.10-10.1.1)

Suite à l'analyse de la soumission reçue;

HR.12.04.10 010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de l'enveloppe à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, au montant de 350 672,50 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 <u>RÉFECTION PARTIELLE DES FONDATIONS ET DU PAVAGE DE LA COUR EXTÉRIEURE - ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA</u> (document RM 12.04.10-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 011

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, P. Baillargeon Ltée, le contrat pour la réfection partielle des fondations et du pavage de la cour extérieure à l'école Napoléon-Bourassa, au montant de 88 683,75 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 <u>AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR ET D'UNE BARRIÈRE - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY</u> (document RM 12.04.10-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 012

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Ltée, le contrat pour l'aménagement d'un trottoir et d'une barrière à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 32 365,00 \$ (taxes en sus).

10.1.4 <u>RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR</u> (document RM 12.04.10-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10

Il est proposé par monsieur Erick St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Constructions Claude Péloquin Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilettes à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, au montant de 139 330,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 <u>RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES - ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR SAINT-JEAN)</u> (document RM 12.04.10-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Constructions Claude Péloquin Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilettes, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), au montant de 135 210,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 <u>RÉNOVATION DES MURS DU GYMNASE - POLYVALENTE CHANOINE-</u> ARMAND-RACICOT (document RM 12.04.10-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 015

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la rénovation des murs du gymnase à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 157 100,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 <u>RÉFECTION DE SALLES DE TOILETTES (A-1-014 ET A-2-008) - ÉCOLE NOTRE-</u>DAME-DU-SOURIRE (document RM 12.04.10-10.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 016

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc, le contrat pour la réfection de salles de toilettes (A-1-014 et A-2-008) à l'école Notre-Dame-du-Sourire, au montant de 119 850,00 \$ (taxes en sus).

10.1.8 <u>OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE RÉGULATION - ÉCOLE DES PRÉS-VERTS</u> (document RM 12.04.10-10.1.8)

Suite à l'analyse de la soumission reçue;

HR.12.04.10

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Régulvar Inc., le contrat pour l'optimisation des systèmes de régulation à l'école des Prés-Verts, au montant de 81 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

Départ de monsieur Stéphane Surprenant, il est 21 h 20.

10.1.9 <u>OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE RÉGULATION - ÉCOLE SAINT-BLAISE</u> (document RM 12.04.10-10.1.9)

Suite à l'analyse de la soumission reçue;

HR.12.04.10 018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Régulvar, le contrat pour l'optimisation des systèmes de régulation à l'école Saint-Blaise, au montant de 46 600,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 <u>REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE VENTILATION DU GYMNASE - ÉCOLE DE RICHELIEU, ÉDIFICE CURÉ-MARTEL</u> (document RM 12.04.10-10.1.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 019

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Promécanic Ltée, le contrat pour le remplacement de l'unité de ventilation du gymnase à l'école de Richelieu, Édifice Curé-Martel, au montant de 253 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.11 <u>RÉAMÉNAGEMENT LOCAUX C-217 ET C-218 - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS</u> (document RM 12.04.10-10.1.11)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le réaménagement des locaux C-217 et C-218 à l'École professionnelle de Métiers, au montant de 68 764,00 \$ (taxes en sus).

10.1.12 <u>RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 12.04.10-10.1.12)</u>

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Constructions Péloquin Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilette à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 192 915,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.13 <u>RÉFECTION DE SERVICES SANITAIRES - ÉCOLE SAINT-EUGÈNE</u> (document RM 12.04.10-10.1.13)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 022

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection des services sanitaires à l'école Saint-Eugène, au montant de 133 600,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.14 <u>RÉFECTION DES VESTIAIRES ET DE LA PLAGE DE LA PISCINE (CÉRAMIQUE)</u> - ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 12.04.10-10.1.14)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 023

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection des vestiaires et de la plage de la piscine (céramique) à l'école Marie-Rivier, au montant de 169 957,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.15 <u>RÉFECTION - ENVELOPPE DU BÂTIMENT - ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LACOLLE)</u> (document RM 12.04.10-10.1.15)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.04.10 024

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions R.D.J. Inc., le contrat pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment à l'école Saint-Joseph (Lacolle), au montant de 190 743,00 \$ (taxes en sus).

10.2 LOCATION D'ESPACES 2012-2013 (documents RM 12.04.10-10.2)

10.2.1 RENOUVELLEMENT DU BAIL – LOCATION DE L'ARÉNA MARCEL-LAROCQUE INC. (document RM 12.04.10.10.2)

Considérant les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry, pour un plateau supplémentaire en éducation physique en 2012-2013;

Considérant l'offre de l'Aréna Marcel-LaRocque Inc. de renouveler le bail pour une année au montant de 16 350,00\$ (taxes en sus), payable en un premier versement de 8 175,00\$ (taxes en sus) le 1er octobre 2012 et un deuxième versement de 8 175,00\$ (taxes en sus) le 2 janvier 2013.

HR.12.04.10 025

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période d'une année, au montant de 16 350,00\$ (taxes en sus) pour l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité.

10.2.2 RENOUVELLEMENT DU BAIL – LOCATION DE MODULAIRES (CENTRE SAINT-EDMOND ET POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT) (document RM 12.04.10-10.2)

Considérant que les besoins pour des locaux supplémentaires de type « modulaires » seront encore présents pour l'année 2012-2013 à l'école Joséphine-Dandurand (Centre Saint-Edmond) et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

HR.12.04.10 026

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

De renouveler les contrats de location des locaux modulaires avec la compagnie AMB-Tresec Inc., pour l'école Joséphine-Dandurand (Centre Saint-Edmond) et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour une période de 12 mois. Un montant de 69 941,41\$ (taxes incluses) pour le Centre Saint-Edmond. Un montant de 51 443,49\$ (taxes incluses) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

De renouveler notre demande d'allocations au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de la mesure « Location d'espace » pour l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que le comité de parents a maintenant une nouvelle secrétaire, en la personne de madame Marylène de Chantal. Elle rappelle que le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec aura lieu les 1^{er} et 2 juin prochains au Campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Elle rappelle également la conférence qui sera offerte par monsieur Pierre Lavoie à l'ensemble des parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le 9 mai 2012 au Théâtre des Deux Rives de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 1er mai prochain.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR.12.04.10 027

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des félicitations soient adressées à Jade Poissant et Judith Larose, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, se sont mérité la médaille d'or *Classe intermédiaire*, le premier prix Hydro-Québec (bourse de 750 \$ et trophée) ainsi qu'une participation à la finale québécoise 2012 pour leur expérience **À vos pieds, prêts, partez!**

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 028

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'équipe-école de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui ont participé à l'activité d'accueil offerte aux élèves de 6e année des écoles primaires faisant partie du bassin de fréquentation de la Polyvalente. Cette activité a permis aux élèves de se familiariser avec leur future école.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Max Bergeron, enseignant à l'école Saint-Eugène, pour son engagement auprès des élèves, dans le cadre du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène, lequel a eu lieu le 22 mars 2012. Il a entraîné les élèves à réfléchir à un sujet, à composer un texte, et surtout, à bien le communiquer devant un public.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Chloé Houde, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité le prix du Courage et de la Dignité lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Rosemarie Galipeau, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille de bronze lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10

032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Julianne Benny, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille d'argent lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Rosemarie Poissant, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille d'or lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène. Rosemarie représentera également le Club au niveau régional, côté féminin.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Youri Saint-Germain, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille d'or lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène. Youri représentera également le Club au niveau régional, côté masculin.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Antoine Richer, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille d'argent lors du concours *L'Art de s'exprimer*, organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Étienne Boudreau, élève de l'école Saint-Eugène, qui s'est mérité la médaille de bronze lors du concours *L'Art de s'exprimer,* organisé par le Club optimiste de Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Catherine Vachon, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité la médaille d'or *Classe senior*, une bourse d'études de 1 000 \$ de l'Université Laval et une participation à la finale québécoise 2012 pour son expérience **À chaque gant son hiver**.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Antoine Proulx, élève de la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité le prix TIC de Bell (une bourse de 400 \$), le prix du Réseau ACTION TI (nomination pour un projet admissible pour l'obtention du Prix Jeunesse en TI), une bourse de 200 \$ de Cybertronic et une participation à la finale québécoise 2012 pour son expérience **Présenté dans les nuages**.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 039

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Ève McLean et Jacinthe McLean, élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, se sont mérité la médaille d'argent *Classe senior*, le prix « *Têtes chercheuses* » de Merck (bourse de 400 \$) et une participation à la finale québécoise 2012 pour leur expérience *Renou-veau*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 040

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Maya Labrèche, élève de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité le prix *Coup de cœur* du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (bourse de 100 \$) et une participation à la finale québécoise 2012 pour son expérience *Invisible, mais vrai!*

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 041

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Anne Lagüe, élève de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité la médaille de bronze *Classe intermédiaire* et une bourse de 200 \$ du député Dave Turcotte pour son expérience *Quand la hanche se déhanche!*

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Alexandre Girard-Duchesne, élève de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec

2012, s'est mérité une bourse de 200 \$ du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium pour son expérience **Médaquair**.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 043

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Nicholas Massad, élève de la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité une bourse de 175 \$ du Ministère des Transports du Québec pour son expérience *Or noir vs Or bleu*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 044

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Béatrice Auclair et Alexandra Brunet, élèves de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, se sont mérité le prix *Coup de cœur* de la Commission scolaire Sorel-Tracy (bourse de 100 \$) pour leur expérience *Un projet éclairé*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Thierry Gervais-Raymond, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité le prix *Coup de cœur* du CLSM (bourse de 100 \$) et une participation à la finale québécoise 2012 pour son expérience *Protect 1 : l'alarme inviolable*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 046

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Alexandre Isabelle, élève de la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité un abonnement d'un an au « *Magazine Québec Oiseau* » pour son expérience *Bien nourrir pour bien grandir*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Claire Bisson, élève de la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité un laissez-passer familial pour « Zoo Ecomuseum » pour son expérience Lutte intégrée, concept éclair.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 048

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Camille Proulx, élève de la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité un laissez-passer familial pour « Zoo Ecomuseum » pour son expérience **Quand le** caillot bloque.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 049

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Carolane Tanguay, élève de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec 2012, s'est mérité un laissez-passer familial pour « Zoo Ecomuseum » pour son expérience La clé du souvenir.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 050

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Audrey Dupuis et Sébastien Sénécal-Berniquez, élèves de l'école Joséphine-Dandurand qui, dans le cadre de la finale régionale Exposciences Hydro-Québec 2012, se sont mérité une paire de billets pour une visite au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour leur expérience *La clé du souvenir*.

Des présentations de cette qualité rejaillissent sur l'école et sur toute la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 051

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Catherine Vachon, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui s'est mérité le 1er prix lors de la Dictée Richelieu, édition 2012, écrite et lue par monsieur Viateur Lefrançois à l'Hôtel des Gouverneurs, le 28 mars 2012.

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Laurence Dudemaine, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui s'est mérité le 2° prix lors de la Dictée Richelieu, édition 2012, écrite et lue par monsieur Viateur Lefrançois à l'Hôtel des Gouverneurs, le 28 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 053

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Samuel Brassard, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui s'est mérité le 3e prix lors de la Dictée Richelieu, édition 2012, écrite et lue par monsieur Viateur Lefrançois à l'Hôtel des Gouverneurs, le 28 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 054

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Pier Rioux, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui s'est mérité le 4^e prix lors de la Dictée Richelieu, édition 2012, écrite et lue par monsieur Viateur Lefrançois à l'Hôtel des Gouverneurs, le 28 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 055

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Stella Lamothe et Sophie Laflamme, enseignantes à l'école Notre-Dame-du-Sourire ainsi que des félicitations à leurs élèves, qui se sont mérité le prix des gagnants au 1er cycle du primaire, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet *T'ED dans mon école*.

C'est la première année qu'il y a deux classes TED à l'école et le projet consistait à faire connaître avantageusement ces élèves et bien les intégrer.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 056

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Marie-France Viens et Kristina Leduc, enseignantes à l'école Jeanne-Mance ainsi que des félicitations à leurs élèves, qui se sont mérité le prix des gagnants au 2e cycle du primaire, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet *Histoires de rire pour guérir!*

Ensemble, ils ont produit des livres d'histoires drôles pour agrémenter le quotidien des petits malades à l'hôpital Sainte-Justine.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10

057

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Marie-Josée Bourque, enseignante à l'école Alberte-Melançon ainsi que des félicitations à ses élèves, qui se sont mérité le prix des gagnants au 3° cycle du primaire, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet *Un journal d'information : L'Île aux nouvelles*.

Un beau projet pour l'école orientante puisqu'il s'agissait d'un projet sur les métiers.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 058

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Pascale Delorme et Sylvie Labelle, enseignantes à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi que des félicitations à leurs élèves, qui se sont mérité le prix des gagnants au 1^{er} cycle du secondaire, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet *Les pieds du DOC*.

Le projet consistait à faire bouger les élèves et les faire courir pour une bonne cause.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 059

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Michel Brosseau, enseignant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi que des félicitations à ses élèves, qui se sont mérité le prix des gagnants au 2^e cycle du secondaire, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet **Jouer pour un DEP**.

Le projet consistait, pour les élèves en alternance travail-études, à créer un jeu de *Serpents et échelles* avec les métiers offerts dans différents DEP et toutes les conditions d'accès.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.04.10 060

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Chantal Laliberté, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa ainsi que des félicitations à ses élèves, qui se sont mérité le prix *Coup de cœur* du jury, lors du Concours québécois en entrepreneuriat, volet local, pour leur projet *Escouade Tact-TIC*.

Le projet consistait à constituer une escouade de jeunes qui dépannent lors de soucis informatiques.

Adopté à l'unanimité.

13. <u>AUTRES SUJETS</u>

Aucun autre sujet n'a été traité.

	14. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>	
HR.12.04.10 061	Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :	
	Que la séance soit levée.	
	Adopté à l'unanimité.	
	LA PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL